

Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 19 décembre 2023

18h30 à Mauves

Etaient présents : Mesdames CLEMENT, CHOVIN, FOURNIER, GENTIAL, GUILLON, JAUBERT, LAMBERT, ROSSI et Messieurs BARNERON, BELLIER, BONNET, BRARD, CHAUMONT, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, ROBIN, VALETTE, VALLA, VASSY

Pouvoirs : de CHAZAL à BRARD, de DARD à EYSSAUTIER, de GIRARD à GUILLON, de MORIN à VALETTE, de PLACE à BARNERON, de VALLON à GAUTHIER.

Date de convocation : 8 décembre 2023 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 22 - Nombre de pouvoirs : 6

Ordre du jour

Information sur les décisions prises par le Bureau

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2023
3. Budget : Débat d'Orientation Budgétaire
4. Syndicat : ressources humaines - mise à jour de la délibération du RIFSEEP
5. Syndicat : modification du Règlement Intérieur
6. SCoT : avancement de la révision du SCoT
7. SCoT : intégration du schéma régional des carrières AURA

Questions diverses

Le Président Lionel BRARD ayant constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance à 18h40.
Il donne lecture des excusés et des pouvoirs.

Information sur les décisions prises par le Bureau ou courrier du Président

Projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Guilherand-Granges Avis favorable avec remarque

1. Désignation du secrétaire de séance

Dominique GENTIAL est désignée secrétaire de séance.

2. Procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023

En l'absence de remarque, le PV de la séance du comité syndical du 17 octobre dernier est approuvé à l'unanimité.

Mise aux voix :

Nombre de votants : 22
Pouvoirs : 6
Pour : 28

Mesdames CLEMENT, CHOVIN, FOURNIER, GENTIAL, GUILLON (pouvoir de GIRARD), JAUBERT, LAMBERT, ROSSI et Messieurs BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER, BONNET, BRARD (pouvoir de CHAZAL), CHAUMONT, DUCLAUX, EYSSAUTIER (pouvoir de DARD), GAUTHIER (pouvoir de VALLON), HOURDOU, LABADENS, ROBIN, VALETTE (pouvoir de MORIN), VALLA, VASSY

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023.

3. Budget : Débat d'Orientation Budgétaire

Christian GAUTHIER présente en séance, le support du DOB, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), lequel fait état de l'exécution budgétaire en cours et des orientations envisagées pour l'année 2024 et les années à venir. Il rappelle que lors du dialogue de gestion, le 10 novembre 2023, les élus membres du bureau ont donné un avis favorable au rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2024.

Les finances du syndicat présentent un excédent de fonctionnement et d'investissement en fin d'exercice 2023.

Le syndicat entre en 2024 dans un nouveau cycle d'investissement notamment lié à la révision du SCoT et à l'ingénierie territoriale. Des études et enquêtes publiques devront être menées, impactant le budget 2024 du Syndicat (amortissement à prévoir).

Il est proposé que le montant des participations, constant depuis 2017, soit maintenu à 1.2€ par habitant en 2024. Cependant, une augmentation sera à prévoir à partir de 2025.

Eliane GUILLON remarque que, bien quelles puisse être anticipée, la mise en place d'une complémentaire santé est obligatoire à partir de 2026, et non 2025, contrairement à la prévoyance.

Christian GAUTHIER propose de développer la communication autour du SCoT, notamment auprès des communes, des élus et du grand public.

Jean-Luc CHAUMONT remarque qu'une mission de communication requiert une réelle connaissance du SCoT, de son fonctionnement et de ses missions, qu'un stagiaire n'aura pas le temps d'acquérir pour mener à bien sa mission. Il convient d'étudier le recours à un alternant.

Yann EYSSAUTIER propose de réfléchir à confier cette mission à un salarié déjà en place, ce qui impliquerait un temps dédié pour une montée en compétence dans ce domaine (formation, adaptation du plan de charge).

Mise aux voix :

Nombre de votants : 22

Pouvoirs : 6

Pour : 28

Mesdames CLEMENT, CHOVIN, FOURNIER, GENTIAL, GUILLON (pouvoir de GIRARD), JAUBERT, LAMBERT, ROSSI et Messieurs BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER, BONNET, BRARD (pouvoir de CHAZAL), CHAUMONT, DUCLAUX, EYSSAUTIER (pouvoir de DARD), GAUTHIER (pouvoir de VALLON), HOURDOU, LABADENS, ROBIN, VALETTE (pouvoir de MORIN), VALLA, VASSY

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Comité syndical débat de l'orientation budgétaire 2024 sur la base du rapport d'orientation budgétaire et en prend acte.

4. Syndicat : RH – Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

Philippe LABADENS présente la proposition de nouvelle délibération prévoyant la reprise des 3 délibérations précédentes, la définition des critères et groupes de fonction pour chaque filière et l'ajout des critères et groupes de fonction au cadre d'emploi de technicien territorial.

L'avis du CST du CDG 26 a été sollicité, il a rendu un avis favorable assorti d'observations le 13/11/23.

Il rapporte l'avis favorable rendu par le bureau le 06/10/23.

Mise aux voix :

Nombre de votants : 22

Pouvoirs : 6

Pour : 28

Mesdames CLEMENT, CHOVIN, FOURNIER, GENTIAL, GUILLON (pouvoir de GIRARD), JAUBERT, LAMBERT, ROSSI et Messieurs BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER, BONNET, BRARD (pouvoir de CHAZAL), CHAUMONT, DUCLAUX, EYSSAUTIER (pouvoir de DARD), GAUTHIER (pouvoir de VALLON), HOURDOU, LABADENS, ROBIN, VALETTE (pouvoir de MORIN), VALLA, VASSY

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Comité syndical adopte à l'unanimité la délibération régissant le RIFSEEP.

5. Syndicat : modification du Règlement Intérieur

Le projet de révision du Règlement Intérieur est présenté. Il doit permettre la mise en place de la Visioconférence dans le cadre de l'organisation des réunions du bureau et du comité syndical.

Deux articles sont ainsi modifiés dans l'actuel règlement.

Lionel BRARD rappelle que le présentiel restera la norme et la visio conférence l'exception. Par ailleurs l'examen de certains actes, notamment budgétaires, ne pourront être soumis que lors d'instances exclusivement en présentiel.

Mise aux voix :

Nombre de votants : 22

Pouvoirs : 6

Pour : 28

Mesdames CLEMENT, CHOVIN, FOURNIER, GENTIAL, GUILLON (pouvoir de GIRARD), JAUBERT, LAMBERT, ROSSI et Messieurs BARNERON (pouvoir de PLACE), BELLIER, BONNET, BRARD (pouvoir de CHAZAL), CHAUMONT, DUCLAUX, EYSSAUTIER (pouvoir de DARD), GAUTHIER (pouvoir de VALLON), HOURDOU, LABADENS, ROBIN, VALETTE (pouvoir de MORIN), VALLA, VASSY

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Comité syndical valide à l'unanimité la modification du règlement intérieur du Syndicat.

6. SCoT : avancement de la révision du SCoT

Scénario démographique :

Jean-Luc CHAUMONT remarque que la réduction des taux de croissance dans les différents scénarios démographiques va induire une réduction des objectifs de production de logements et donc des projets de construction.

Il est précisé que cela pourrait être le cas à moyen terme, mais sur la première période de projection (phase 2026-2031), la production de logements n'en serait que faiblement impactée.

Jean-Louis BONNET pointe le risque que la baisse de l'attractivité du territoire, conjoint à la diminution de la production de logements, entraîne à terme une baisse du taux d'employabilité.

Lionel BRARD indique qu'il y a la possibilité que le territoire du SCoT devienne attractif pour les séniors.

Il est rappelé que l'évolution de la pyramide des âges aura vraisemblablement un impact sur l'emploi : l'augmentation du nombre de séniors et la diminution du nombre de jeunes actifs va impacter le nombre d'actifs. Les scénarios de l'INSEE indiquent malgré tout une évolution positive de l'emploi (augmentation d'environ 800 emplois par an).

Bénédicte ROSSI pointe le fait que l'augmentation du nombre de séniors nécessitera une augmentation des moyens médicaux du territoire et des emplois liés aux soins de la personne.

Ressource en eau :

Bénédicte ROSSI questionne si le SCoT peut avoir un rôle à jouer dans la gestion des réseaux et la définition des débits fournis.

Jean-Louis BONNET précise que seuls les producteurs d'eau et les gestionnaires des réseaux en sont responsables.

Il précise que les efforts à conduire pour réduire la pression sur la ressource ne peuvent pas concerner exclusivement les producteurs d'AEP.

Lionel BRARD rappelle que l'étude Bilan Besoin Ressource lancée par le syndicat alimentera la révision du SCoT et pourra servir de base aux futures études des EPCI.

Le Comité syndical prend acte de l'avancée de travaux de la révision du SCoT

7. SCoT : intégration du schéma régional des carrières AURA

Il est rappelé que le SCoT doit être compatible avec le schéma régional des carrières. L'analyse du schéma est en cours.

Il semble opportun que dans le cadre de la révision, une réflexion sur la planification du développement des carrières soit menée afin de préserver les accès potentiels aux matériaux d'extraction tout en prenant en compte les enjeux agricoles, environnementaux et la sécurisation de la ressource en eau, ainsi que la répartition adéquate du type de carrière en fonction des besoins du territoire.

Jean-Luc CHUMONT souligne que le taux de recyclage des matériaux doit pouvoir être amélioré.

Jean-Claude DUCLAUX indique que la filière a beaucoup investis ses dernières années afin de moderniser leurs installations.

Le Comité syndical prend acte de l'avancée de travaux sur le volet carrière du SCoT

Calendrier des instances à venir

- Comité mardi 6 février 2024

L'ordre du jour étant épuisé, Lionel BRARD lève la séance à 20h.

Lionel BRARD

Dominique GENTIAL

Président

Secrétaire de séance